

GATINEAU

POUR

LA

VIE

Cadre de référence municipal en itinérance et Plan d'action triennal 2021-2023

Service des loisirs, des sports et du développement des communautés



Comité plénier – Séance publique | 13 octobre 2020



Objectifs de la présentation

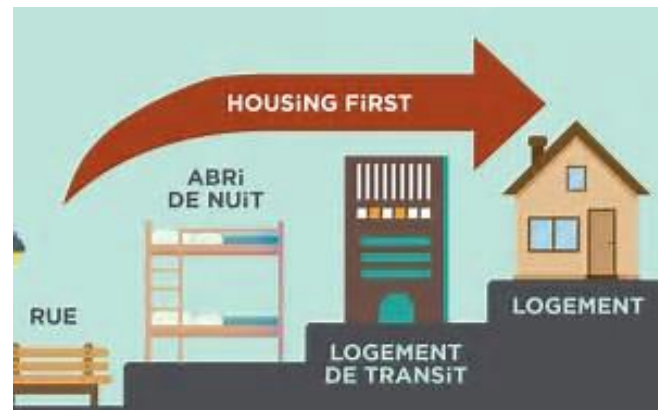


- Présenter le processus d'élaboration du Cadre de référence municipal en itinérance et du Plan d'action triennal 2021-2023 en itinérance
- Présenter le Cadre de référence municipal en itinérance
- Présenter le Plan d'action triennal 2021-2023 en itinérance

Mise en contexte

Complémentarité des interventions en itinérance

- L'itinérance est une problématique complexe qui nécessite des actions concertées et complémentaires
- Bien que la lutte à l'itinérance est une responsabilité provinciale, les municipalités sont impactées par l'itinérance et sont donc amenées à agir en complémentarité avec le réseau de la santé et des services sociaux
- Le CISSS de l'Outaouais coordonne le plan d'action régional et mobilise l'ensemble des acteurs



Mise en contexte

Charte
de la Ville de Gatineau

Plan d'action interministériel
de lutte à l'itinérance
(2015-2020)

Plan d'action régional
en itinérance 2017-2019
(CDIIO)



Camping urbain du Boisé
(2013-2015)

Plan d'action
développement social
(2016-2018)

- Élaboration d'un Plan d'action municipal
en itinérance

Mise en contexte

Objectifs de la démarche

DÉVELOPPER UN CADRE DE RÉFÉRENCE MUNICIPAL EN ITINÉRANCE

POSITIONNER

Clarifier et positionner le rôle de la Ville de Gatineau en matière d'itinérance sur son territoire

DÉFINIR

Définir la portée de l'intervention municipale en contexte d'itinérance

COORDONNER

Structurer et formaliser les collaborations internes à la Ville de Gatineau

POURQUOI

État de situation de l'itinérance

Consultation interne et externe

- Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
- Service de police
- Service de l'urbanisme et du développement durable
- Services des arts, de la culture et des lettres
- Centres de services
- Organismes et citoyens

Revue des pratiques municipales en itinérance

- Montréal
- Ottawa
- Sherbrooke
- Trois-Rivières
- Québec

Cadre d'analyse

- Revue documentaire
- Définition et facteurs associés à l'itinérance
- Connaissance des acteurs impliqués au sein du continuum d'action en lutte à l'itinérance
- Connaissance des actions mises en place par le milieu

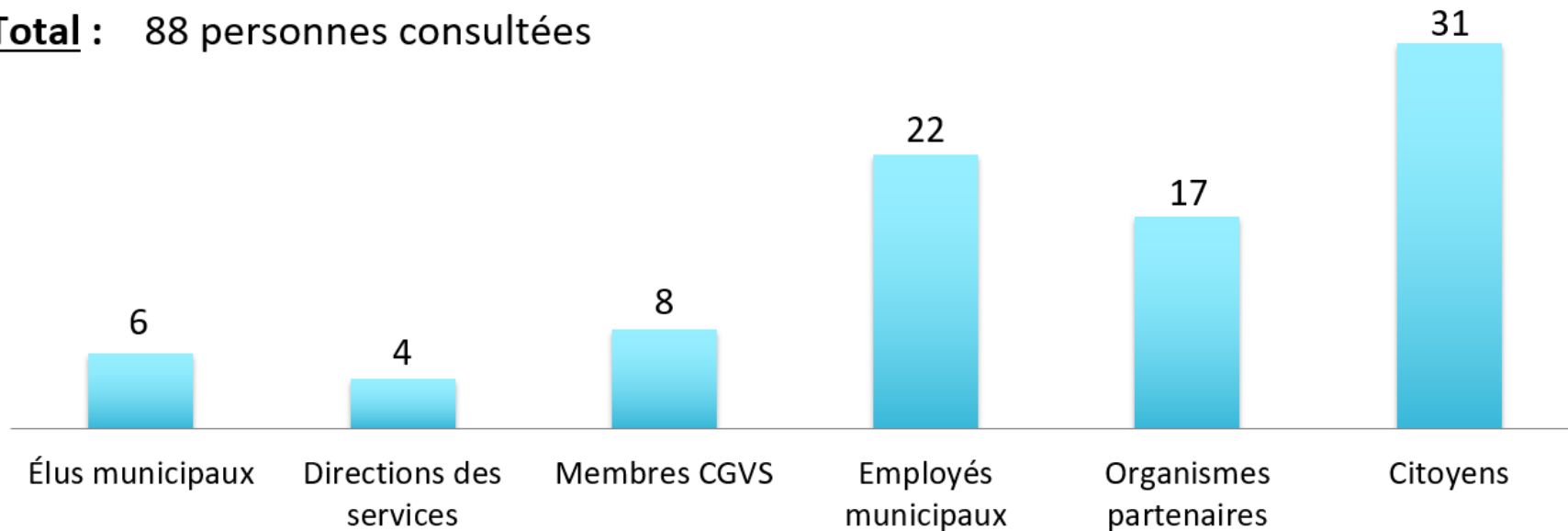
Rencontre du comité avisur

- Proposer une définition de l'itinérance
- Présenter un état de situation
- Définir une structure pour présenter les résultats de la consultation

Consultation

Portrait des acteurs

Total : 88 personnes consultées



Consultation des acteurs

Limite méthodologique

Analyse appuyée sur des propos d'acteurs impliqués dans la lutte à l'itinérance et de personnes vivant une situation d'itinérance ou à risque de vivre l'itinérance

Processus consultatif basé sur une participation volontaire

Rapport de consultation et non un diagnostic organisationnel

Consultation des acteurs

(suite)

	FORCES	DÉFIS
Concertation et partenariat	Présence d'une volonté politique	Travail en silo entre les services de la Ville
	Présence d'une volonté de concertation	Lien de confiance entre les différents partenaires
	Valeurs communes sur lesquelles nous pouvons appuyer nos pratiques, programmes et politiques (ouverture, engagement, empathie et partenariats)	Vision pas toujours partagée entre les partenaires sur les modes d'intervention
Programmes municipaux	Présence d'une Politique d'habitation sur laquelle nous pouvons appuyer nos efforts	Soutien municipal pour les organismes voués à l'itinérance
	Certains programmes et certaines pratiques adaptés aux besoins des citoyens en situation d'itinérance (ECHO, UNIC, STO, Accès-logis, non-judiciarisation)	Accès à des logements abordables de qualité
		Approche officielle de déjudiciarisation

Consultation des acteurs (suite)

	FORCES	DÉFIS
Infrastructures et aménagement du territoire	Infrastructures existantes sont accessibles et reconnues	Absence d'un centre de dégrisement
	Certains plans d'aménagement sont de plus en plus inclusifs	Accès à des infrastructures pour les besoins de base (hygiène)
		Aménagement des espaces publics favorisant la cohabitation
Sensibilisation et intervention	Volonté des employés d'être partie prenante et de contribuer à la lutte à l'itinérance	Intervention adaptée aux besoins des citoyens en situation d'itinérance
		Amélioration de la communication entre les employés municipaux et les citoyens en situation d'itinérance
		Améliorer la connaissance des employés municipaux des enjeux de l'itinérance

Portrait des grandes villes et pratiques exemplaires

- **Montréal :** Compétences plus élargies, partage des responsabilités à l'instance régionale stratégique
- **Ottawa :** Compétences spécifiques en itinérance et responsabilité en matière de santé publique
- **Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières :** Leadership assumé par les CISSS et les CIUSSS, et les villes sont partenaires

Points communs :

Actions municipales souvent rattachées à une politique ou des stratégies, implication de plusieurs services municipaux, concertation à l'interne et avec les partenaires

Projets et pratiques exemplaires :

- Mécanisme de coordination interne
- Développement de logements abordables et communautaires
- Implantation de toilettes publiques
- Formation aux employés, stage en emploi
- Mise en place d'une équipe itinérance
- Projet de déjudiciarisation
- Comité Maison de chambres
- Centre de dégrisement

Dénombrement des citoyens en situation d'itinérance à Gatineau

Avril 2018 : Ministère de la santé et des services sociaux procède à une recension de 140 personnes en situation d'itinérance en Outaouais, principalement à Gatineau

Profil des répondants :

- 70% des hommes, dont l'aide sociale est leur source de revenu
- Raisons invoquées pour la perte de logement :
 - Dépendance aux substances ou la toxicomanie (24%)
 - Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque (22%), la moyenne au Québec est de 17%
- Aide souhaitée par les personnes itinérantes :
 - **56% : Trouver ou garder son logement** – 37% : Recherche d'emploi
 - 42% : Santé physique – 28% : Santé mentale

Particularités régionales :

Statut de région frontalière avec Ottawa (recension plus difficile avec la mobilité des gens)

Enjeu régional : Crise du logement (taux d'inoccupation de 1,5% et coût relativement élevé)

Cadre de référence municipal en itinérance

Définition de l'itinérance

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation et de disqualification sociale ainsi qu'une situation de rupture sociale qui se manifeste par la difficulté pour une personne ou une famille d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie de citoyens

(Adaptée de la Politique nationale de lutte à l'itinérance)

Processus de réaffiliation sociale



Rappel des cinq grands principes directeurs



Reconnaissance des droits et responsabilités citoyennes

Considérer les personnes en situation d'itinérance comme des citoyens à part entière ayant des droits et des responsabilités, le tout en favorisant leur pouvoir d'agir.

Prise en compte des besoins

Reconnaître la diversité des parcours en assurant une réponse adaptée qui tient compte des besoins des citoyens, des groupes et des collectivités.

Accessibilité

S'assurer que les services et les infrastructures soient accessibles universellement à tous les citoyens, peu importe leurs conditions physiques et socioéconomiques.

Partenariat

Assurer le développement de partenariats et de concertations internes et externes visant la cohérence des actions et la complémentarité de celles-ci.

Participation citoyenne

Stimuler la participation citoyenne et l'inclusion des Gatinois et des Gatinoises à la vie politique, sociale, économique et culturelle.

Approche globale et adaptée

- Développer et maintenir, avec les partenaires, des services concertés afin de prévenir et contrer l'itinérance
- Favoriser la cohabitation dans l'espace public, tout en poursuivant les efforts pour faciliter l'accès à un logement
- Trouver des réponses collectives en collaboration avec les différents gouvernements, les réseaux institutionnels et communautaires

Rôles de la Ville

en matière de lutte contre l'itinérance

La Ville entend travailler en complémentarité et de façon cohérente avec ses partenaires afin d'inscrire ses actions dans un continuum de services qui permet de :

Comprendre l'itinérance
et travailler
en concertation

Agir en amont
pour mieux prévenir
l'itinérance

Intervenir
auprès des personnes
dans le besoin

Faciliter l'insertion
des personnes

Rôles de la Ville

en matière de lutte contre l'itinérance (suite)

Les rôles de la Ville sont déployés sous diverses formes :

- **Elle fait preuve de leadership** dans certains dossiers
- **Elle accompagne et soutient** les actions et les efforts de tous ses partenaires
- **Elle facilite** le dialogue, la recherche de solutions et la mobilisation
- **Elle collabore** à la mise en œuvre des actions collectives et sectorielles

Cadre de référence et Plan d'action triennal

Les orientations



Un toit convenable
pour tous



L'inclusion de tous



Des interventions
adaptées aux réalités



Agir ensemble

ORIENTATION 1

Un toit convenable pour tous

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
1.1 Poursuivre et bonifier la mise en œuvre du plan d'action de la Politique d'habitation	1.1.1 Soutenir l'élaboration, en collaboration avec les partenaires, d'un inventaire de logements abordables et d'une liste de demandeurs d'aide au logement par quartier sur le territoire gatinois (PH : 3.1.3 et 3.1.4)			
	1.1.2 Soutenir financièrement et encourager la construction de logements abordables (PH : 3.2.1)			
	1.1.3 Élaborer des mécanismes de soutien aux personnes vivant dans des logements insalubres (PH : 3.1.8)			
	1.1.4 Participer à l'octroi de supplément au loyer (marché privé) (PH : 3.2.2)			

ORIENTATION 1

Un toit convenable pour tous (suite)

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
1.1 Poursuivre et bonifier la mise en œuvre du plan d'action de la Politique d'habitation	1.1.5 Adapter le mécanisme d'aliénation des biens de la Ville en considérant les particularités du logement communautaire et abordable (PH : 3.2.8)			
	1.1.6 Compléter l'inventaire des terrains vacants, publics ou privés, offrant des opportunités de requalification (PH : 3.2.6)			
	1.1.7 Évaluer les besoins des organismes communautaires d'habitation en matière de gestion immobilière (PH : 3.3.2)			
	1.1.8 Développer une stratégie, afin que les promoteurs privés puissent inclure des logements sociaux dans les développements immobiliers			

ORIENTATION 1

Un toit convenable pour tous (suite)

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
1.1 Poursuivre et bonifier la mise en œuvre du plan d'action de la Politique d'habitation	1.1.9 Revoir l'encadrement des maisons de chambres			
	1.1.10 Collaborer au développement et à l'encadrement de logements atypiques	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
	1.1.11 Collaborer au développement et à l'encadrement de logements transitoires			
	1.1.12 Assurer une veille stratégique afin de contribuer à la prochaine politique d'habitation			

ORIENTATION 1

Un toit convenable pour tous (suite)

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
1.2 Soutenir la concertation des organismes en logement, notamment en période de pénurie ou à la suite d'un sinistre	1.2.1 Appuyer les travaux de la Table de concertation en logement (PH : 3.1.7)			
	1.2.2 Soutenir la mise en place d'un comité qui vise à établir un mécanisme de concertation permanent pour trouver des solutions aux cas problématiques, sous la gouverne de la Table de concertation en logement			

ORIENTATION 1

Un toit convenable pour tous (suite)



Résultats attendus* :

- une offre de logements sociaux abordables et adaptés aux besoins spécifiques des citoyens en situation d'itinérance
- des logements salubres et adaptés à la composition des ménages
- des citoyens soutenus, lors des crises ou des sinistres, pour éviter qu'ils se retrouvent en situation d'itinérance
- des outils favorisant l'accès et le maintien en logement

ORIENTATION 2

L'inclusion de tous

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
2.1 Intégrer le principe d'inclusion dans les différentes sphères municipales	2.1.1 Prendre en compte les principes d'inclusion, lors de l'adoption de nouvelles politiques municipales, nouveaux programmes et règlements municipaux			

ORIENTATION 2

L'inclusion de tous (suite)

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
2.2 Améliorer le vivre-ensemble et faciliter la cohabitation dans l'espace public	2.2.1 Concerter les acteurs, afin d'identifier les enjeux et les besoins pour assurer la cohabitation dans les quartiers	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
	2.2.2 Développer un Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires qui tient compte de la diversité sociale, de l'inclusion et de la cohabitation de l'espace			
	2.2.3 Soutenir la médiation sociale dans nos lieux publics	44 000 \$	44 000 \$	44 000 \$
	2.2.4 Analyser la faisabilité pour la Ville de se doter d'une stratégie de sécurité communautaire qui impliquera les organismes du milieu	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$

ORIENTATION 2

L'inclusion de tous (suite)

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
2.3 Favoriser le dialogue avec les personnes en situation d'itinérance ainsi que leur participation citoyenne	2.3.1 Organiser une rencontre annuelle entre les partenaires et les citoyens en situation d'itinérance pour évaluer les besoins, les enjeux ainsi qu'adapter les actions			
2.4 Lutter contre les préjugés et reconnaître la valeur des parcours de vie de chaque citoyen	2.4.1 Réaliser, avec les partenaires, une campagne de sensibilisation populationnelle		28 000 \$	2 000 \$

ORIENTATION 2

L'inclusion de tous (suite)

Résultats attendus* :

- des interventions axées sur les besoins des citoyens
- des espaces publics aménagés afin de favoriser la cohabitation et une réponse aux besoins de tous
- une cohabitation harmonieuse entre les différents usagés des espaces publics municipaux
- une plus grande participation des citoyens en situation d'itinérance
- une meilleure compréhension des réalités des citoyens en situation ou à risque d'itinérance
- des processus de prises de décision tenant compte des particularités des personnes en situation d'itinérance

ORIENTATION 3

Des interventions adaptées aux réalités

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
3.1 Former les employés municipaux afin d'offrir une réponse adaptée aux réalités des personnes en situation d'itinérance	3.1.1 Créer et diffuser une capsule de Webinaire, à l'attention des employés municipaux, sur les réalités et l'intervention auprès de personnes vulnérables		20 000 \$	1 000 \$
	3.1.2 Offrir une formation aux policiers, aux surveillants de parcs et au personnel des bibliothèques sur les principes d'intervention auprès de citoyens en situation d'itinérance et inclure les organismes du milieu dans l'animation de la formation	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$

ORIENTATION 3

Des interventions adaptées aux réalités (suite)

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
3.2 Favoriser la mise en place d'actions et de pratiques innovantes pour améliorer la qualité de vie des citoyens en situation d'itinérance	3.2.1 Développer une approche orientée vers la problématique de l'itinérance et qui sera complémentaire au mandat actuel centré sur la santé mentale			
	3.2.2 Collaborer, avec nos partenaires, au développement des services de dégrisement, de répit et de consommation supervisée	10 000 \$		
	3.2.3 Évaluer l'implantation d'une tarification sociale au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés			
	3.2.4 Faciliter l'accès à la carte Accès Gatineau+ aux personnes en situation d'itinérance	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$

ORIENTATION 3

Des interventions adaptées aux réalités (suite)

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
3.3 Faciliter l'affiliation et la requalification des citoyens en situation d'itinérance	3.3.1 Évaluer la faisabilité de développer un programme de déjudiciarisation et d'accompagnement à la cour pour les personnes en situation d'itinérance, en conformité du projet de loi 32 et l'implanter			
	3.3.2 Poursuivre et accentuer l'accompagnement des personnes dans le système de justice, surtout ceux ayant des problèmes de santé mentale avec le Programme d'accompagnement justice-santé mental (PAJ-SM)			
	3.3.3 Évaluer la faisabilité de mettre en place un programme de stages ou des emplois adaptés			

ORIENTATION 3

Des interventions adaptées aux réalités (suite)

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
3.4 Soutenir les organismes dans la réponse aux besoins des personnes en situation d'itinérance	3.4.1 Rendre accessible des infrastructures pour répondre à certains besoins de base des personnes en situation d'itinérance (douches, toilettes, casiers, buvettes, etc.)	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
	3.4.2 Réaliser un partenariat pour donner accès à une buanderie et à de l'entreposage dans des casiers		2 500 \$	2 500 \$

ORIENTATION 3

Des interventions adaptées aux réalités (suite)



Résultats attendus* :

- des employés municipaux formés et outillés
- des services et des outils adaptés aux besoins
- une participation active des citoyens en situation d'itinérance
- une diminution du taux de judiciarisation
- des infrastructures accessibles

ORIENTATION 4

Agir ensemble

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
4.1 Renforcer le travail interservices complémentaire pour répondre aux différents visages de l'itinérance	4.1.1 Mettre en place un comité interservices qui assurera la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan d'action triennal 2021-2023 en itinérance	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
4.2 Renforcer le travail de partenariat entre les services municipaux et ses partenaires communautaires et institutionnels	4.2.1 Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action du Comité directeur intersectoriel en itinérance en Outaouais			
	4.2.2 Développer des liens entre l'équipe du Service de police de la Ville de Gatineau et les organismes partenaires voués à la lutte à l'itinérance			

ORIENTATION 4

Agir ensemble (suite)

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	BUDGET		
		2021	2022	2023
4.3 Établir des partenariats entre la Ville et les organismes pour mieux répondre aux enjeux de l'itinérance	4.3.1 Établir des ententes formelles et mettre en place un mécanisme permanent de collaboration avec les organismes partenaires en réponse à des situations exceptionnelles	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
4.4 Favoriser une compréhension commune de l'itinérance	4.4.1 Contribuer à l'élaboration d'un portrait de l'itinérance à Gatineau et analyser l'offre de services actuelle	15 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
	4.4.2 Contribuer à la réalisation d'un portrait du logement à Gatineau	10 000 \$		

ORIENTATION 4

Agir ensemble (suite)



Résultats attendus* :

- des actions concertées et en adéquation avec les enjeux de l'itinérance et lors de situations exceptionnelles
- un portrait dégageant une vision commune et partagée des enjeux sur l'itinérance
- des employés municipaux sensibilisés aux enjeux émergents liés à l'itinérance
- un soutien accru pour les organismes

Budget de mise en œuvre

ORIENTATION 1	Un toit convenable pour tous	30 000 \$
ORIENTATION 2	L'inclusion de tous	237 000 \$
ORIENTATION 3	Des interventions adaptées aux réalités	72 000 \$
ORIENTATION 4	Agir ensemble	350 000 \$

Budget de mise en œuvre (suite)

Sommaire annuel :

2021 :	231 000 \$
2022 :	251 500 \$
2023 :	206 500 \$
<hr/>	
TOTAL :	689 000 \$

Stratégies de mise en œuvre

- Création d'un comité interservices qui aura pour mandat de :
 - mettre en œuvre les actions du Plan, d'assurer le suivi et l'évaluation annuel du Plan d'action triennal 2021-2023 en itinérance
- Embauche d'un coordonnateur au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
- Réalisation d'un bilan annuel à la Commission Gatineau, Ville en santé
- Dépôt d'une reddition de comptes au conseil municipal

Indicateurs de suivi

- Taux de réalisation du plan d'action (% de livrables réalisés)
- Nombre de plaintes et requêtes liés à l'itinérance
(Service de police de la Ville de Gatineau et Centre des appels non urgents)
- Nombre de nouveaux logements abordables
- Nombre de citoyens vivant en situation d'itinérance

Recommandations

Commission Gatineau, Ville en santé



CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé a pour mandat de faire des recommandations au conseil municipal sur les orientations à donner aux actions et politiques qui favorisent la qualité de vie de la population gatinoise, tout en mettant l'accent sur les actions dans les milieux défavorisés et auprès des clientèles vulnérables;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé a inscrit, dans son Plan d'action 2019-2020, l'élaboration et la mise en œuvre d'un Cadre de référence municipal en itinérance;

Recommandations

Commission Gatineau, Ville en santé (suite)

Lors de sa séance ordinaire du 18 juin 2020, la Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal :

CGVS-2020-07

Adopter le Cadre de référence municipal en itinérance

CGVS-2020-08

Adopter le Plan d'action triennal 2021-2023 en itinérance

Recommandations

(suite)

CP-SLSDC-2020-26

Adopter le Cadre de référence municipal en itinérance

CP-SLSDC-2020-27

Adopter le plan d'action triennal 2021-2023 en itinérance

CP-SLSDC 2020-28

Autoriser le trésorier à prévoir un budget de 689 000 \$ pour la mise en œuvre du Plan d'action triennal 2021-2023 en itinérance; un montant de 231 000 \$ pour l'année 2021, un montant de 251 500 \$ pour l'année 2022 et un montant de 206 500 \$ pour l'année 2023, conditionnellement à l'approbation du projet lors de l'étude du budget 2021.

Recommandations

(suite)



CP-SLSDC-2020-29

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à assurer la mise en œuvre du Cadre de référence municipal en itinérance et du Plan d'action triennal 2021-2023 en itinérance

CP-SLSDC-2020-30

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à réaliser un bilan du Plan d'action triennal 2021-2023 en itinérance